



ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE JAUNE – Bulletin spécial Sud-Ouest

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble du département.

L'alerte est valable à partir du **mercredi 21 juin 2023, 15h00, jusqu'au jeudi 22 juin 2023, 03h00.**

Situation actuelle :

Temps calme et sec.

Évolution prévue :

En fin d'après-midi, une dégradation orageuse se met en place sur le sud-ouest de l'ancienne Aquitaine et remonte vers le Limousin en début de nuit de mercredi à jeudi.

Par ailleurs et en dehors de cette précédente dégradation, un amas de cellules orageuses est attendue dans un axe allant de la Gironde au Poitou en fin de journée/début de nuit de mercredi à jeudi pouvant donner des cumuls de l'ordre de 30 à 50 mm en 3h voire 50 à 70 mm en 3h plus localement.

Il est demandé aux maires de porter une vigilance particulière dans le contexte de **l'organisation de la fête de la musique**, d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures préventives nécessaires sur le plan local pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	<ul style="list-style-type: none">• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés• Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau• Abritez-vous dans un bâtiment en dur• Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer• Évitez les promenades en forêt• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins• limiter strictement les déplacements

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

P/ LE PRÉFET,

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Justin BABILOTTE